

Chiffres pour le Rhin supérieur

La Conférence franco-germano-suisse¹ du Rhin supérieur, créée en 1991, est une instance de coopération transfrontalière. Son territoire de compétence comprend l'ensemble de l'Alsace, cinq cantons de la Suisse du Nord-Ouest, une partie du Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg. Cette entité territoriale reste assez mal connue. La diffusion des résultats des recensements de la population réalisés simultanément dans les trois pays doit pouvoir combler une partie de l'attente en ce domaine.

La Conférence du Rhin supérieur, organisation trinationale, couvre un territoire peuplé d'environ 6 millions d'habitants pour une superficie de 21500 km². Par sa population le Rhin supérieur correspond à 1,2% de l'ensemble de l'Europe des 28. C'est peut-être peu, mais cela n'en représente pas moins la moitié de la population de la Belgique. En termes de PIB par habitant, le Rhin supérieur est comparable à celui de l'Irlande, de la Flandre ou de la Bavière. Il est de près de 20% à celui de la France.

L'information statistique disponible est très modeste² alors même que les relations entre les trois territoires sont intenses, du moins au voisinage des grandes villes que sont Karlsruhe, Strasbourg et Bâle. La Conférence du Rhin supérieur publie régulièrement une brochure³ et met en ligne une cartothèque⁴. La dernière est datée de 2012 et devrait être mise à jour dans le courant de cette année. Cependant quel que soit le nombre de tableaux proposés, le champ de l'information couverte ne peut être que limité du fait que les chiffres proviennent de trois pays aux pratiques statistiques très différentes. Dans un rapport récent (rapport Degermann-Wirz-Adauhr) rédigé pour le compte du Conseil général du Haut-Rhin, avril 2013), les auteurs appelaient de leurs vœux la nécessité de créer un *institut commun franco-germano-bâlois* (page 68).

1

② <http://www.conference-rhin-sup.org/> : site officiel de la Conférence du Rhin supérieur, avec des informations sur les différents thèmes et projets, documents et agenda.

② <http://www.rmtmo.eu> : site officiel de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur

② <http://sigrs-gisor.org> : Système d'information géographique du Rhin supérieur

² <http://office.apr-strasbourg.org/doc-voir.php?id=582> – Il s'agit d'un extrait d'une brochure publiée en août 1972 et réalisée à l'initiative du Statistisches Landesamt Baden-Württemberg et de la DR de l'Insee-Alsace, avec le concours de la Regio et la participation de la DR de l'Insee-Franche-Comté.

³ Brochure statistique réalisée à l'initiative de la Conférence du RS (2012):

http://www.rmtmo.eu/fr/home.html?file=tl_files/RMT-TMO/img/faits_et_chiffres_zahlen_und_fakten_2012.pdf

⁴ cartothèque : <http://sigrs-gisor.org> -

A consulter notamment : http://sigrs-gisor.org/Cartes/01_2008_0056.pdf (découpage territorial du Rhin supérieur

Sans attendre la réalisation de cet objectif qui ne peut être que lointain, ne serait-ce que parce que les contraintes juridiques qui déterminent les conditions de création et de diffusion des données ne sont pas les mêmes dans les trois pays. On peut cependant d'ores et déjà engager des initiatives à objectif limité du fait que chaque pays met en ligne des tableaux statistiques de plus en plus nombreux. Il se trouve que, pour la première fois, les trois pays ont organisé à la même date, en 2011, un recensement de la population⁵ qui repose sur un ensemble de questions assez voisines et qu'ainsi un certain nombre de bases communales homogènes peuvent être composées sans trop de difficultés. Que les procédures d'organisation de la collecte ne soient pas les mêmes importe assez peu pour autant que la cohérence des résultats publiés soit suffisante. En revanche, l'exercice d'agrégation des données sera longtemps rendu difficile par des pratiques de diffusion différentes : la France et la Suisse sont généreuses dans la mise à disposition des données, l'Allemagne distille les chiffres beaucoup plus chichement.

On propose à titre expérimental un fichier pour l'âge cohérent pour l'ensemble des trois pays (F – D – CH). Une sélection adéquate permet d'isoler les quelque 1800 communes qui composent le territoire transfrontalier du Rhin supérieur. Le regroupement par classe d'âge se réfère à celui qui est disponible sur le site de Destatis, sachant que l'Office statistique suisse (OFS) et l'Insee proposent un chiffre communal par âge détaillé.

T-1 La structure par âge (%)

Age	Ensemble des pays				Rhin supérieur – partie...			
	Europe des 28	France	Allemagne	Suisse	Ensemble	... française	... allemande	... suisse
00-17	18,9	21,9	16,4	18,5	18,7	21,6	17,3	17,9
18-29	15,2	14,9	14,2	15,2	14,9	15,3	14,7	14,9
30-49	29,0	27,0	28,5	30,2	28,5	28,1	28,4	29,6
50-64	19,4	19,2	20,4	19,2	19,9	19,2	20,1	20,1
65 et plus	17,5	17,0	20,6	16,9	17,9	15,7	19,5	17,6
ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Population (millions)	502	62,8	80,2	7,9	5,9	1,8	2,7	1,4

Le tableau donne quelques éléments de la démographie (population et structure par âge) pour les trois pays (ensemble et partie rhénane) ainsi que pour l'Europe des 28 qui sert de référence.

La partie allemande du Rhin supérieur, qui s'étend sur deux Länder (surtout le Bade-Wurtemberg et la partie méridionale de la Rhénanie-Palatinat), forme 46 % de la population totale du territoire rhénan, les cinq cantons suisses 24% et l'Alsace 30% environ⁶.

⁵ Ou, plus précisément, une campagne de recensement permettant la diffusion de données valable pour la même date.

⁶ Notons que ces chiffres diffèrent quelque peu de ceux présentés dans la brochure statistique de 2012 (voir plus haut). On sait que les chiffres du recensement allemand de 2011 sont inférieurs aux estimations alors en cours. Par ailleurs, la population par groupe d'âge pour 2011 n'est pas encore diffusée pour la France (elle l'est pour la

Le tableau suivant présente pour chaque territoire les écarts à la moyenne européenne.

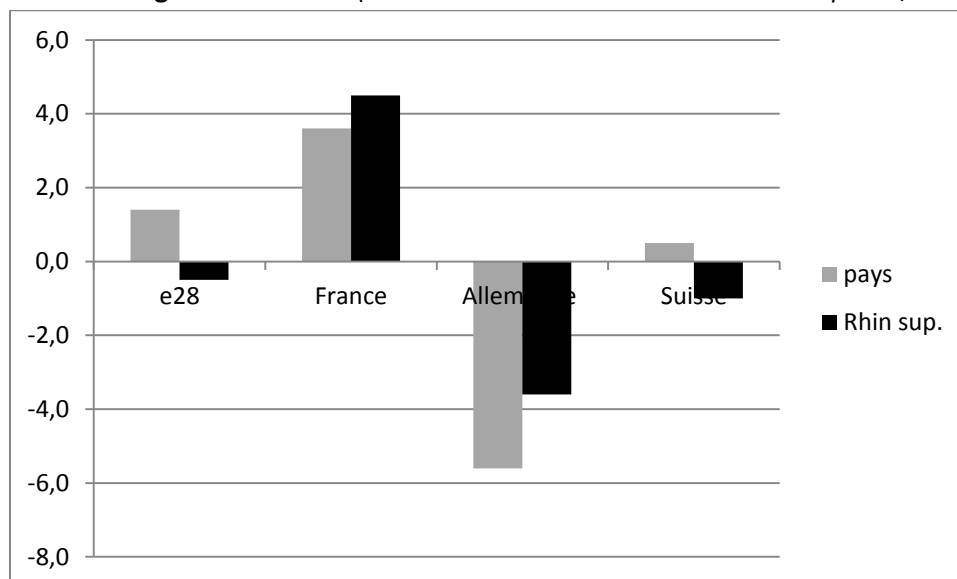
T - 2 Ecart à la moyenne européenne

âge	Pays (ensemble)			Rhin supérieur - partie ...			
	France	Allemagne	Suisse	... française	... allemande	... suisse	ensemble
00-17	3,1	-2,5	-0,4	2,7	-1,6	-1,0	-0,2
18-29	-0,4	-1,0	-0,0	0,1	-0,5	-0,3	-0,3
30-49	-2,0	-0,5	1,3	-0,9	-0,6	0,6	-0,5
50-64	-0,2	1,0	-0,2	-0,2	0,7	0,7	0,5
65 et plus	-0,5	3,1	-0,6	-1,8	2,0	0,0	0,4
ensemble	0	0	0	0	0	0	

On constate d'emblée que la structure par âge du Rhin supérieur est très voisine de la moyenne de l'Union européenne, les écarts n'étant jamais supérieurs à 0,5 point.

Le graphique qui suit fait apparaître les différences en matière de rapport intergénérationnel (ici compris comme la différence entre les pourcentages correspondants).

Écarts intergénérationnels (les « 00-17 ans » moins les « 65 ans et plus », écart en points)



On constate, et surtout on mesure (puisque le phénomène est connu) l'ampleur du décalage entre la France, relativement jeune et l'Allemagne vieillissante. Dans ce contexte l'espace rhénan est un peu plus jeune que les territoires nationaux correspondants. La Suisse est plus proche de la moyenne.

Suisse). Des différences faibles, portant sur quelques dixièmes de point, apparaîtront peut-être quand seront réellement diffusées des données portant sur la même date d'observation.

L'ensemble du territoire du Rhin supérieur est proche de l'équilibre : autant de jeunes de moins de 18 ans que de personnes âgées de 65 ans et plus.

Annexe1

L'appareil statistique : des pratiques différentes, mais pourquoi pas un système commun de diffusion ?

Il se trouve que pour la première fois, les trois pays concernées par la Conférence du Rhin supérieur sont en mesure de diffuser des résultats de recensements réalisés quasiment au même moment. La Suisse en 2010, l'Allemagne en 2011 – elle n'en avait pas effectué depuis 1987, la France chaque année (elle diffusera le RP2011 prochainement). Si le contenu des fichiers n'est pas exactement le même⁷, du moins les trois collectes ont-elles de nombreux points communs. Comme tout un chacun peut s'en rendre compte en se rendant sur les sites nationaux, chaque pays diffuse sur internet des tableaux de résultats. Les produits diffusés et la démarche pour les obtenir est très différente d'un pays à l'autre, ce qui entrave l'accès à la connaissance du voisin. En effet, il n'est pas possible actuellement d'obtenir de telles données, même basiques, sauf à faire des investigations longues et incertaines, réservées à quelques spécialistes.

Pourquoi ne pas imaginer dans une région frontalière un système de diffusion commun, mis au point à titre expérimental sur quelques variables de base? Il s'agirait de composer collectivement un logiciel de diffusion commun tenant compte des spécificités de chaque pays. Ce logiciel en mesure d'interpréter les fichiers-détails de chaque pays serait « branché » sur chacun d'entre eux. Ainsi un utilisateur pourrait obtenir immédiatement des tableaux comparant des territoires situés de part et d'autre de la frontière (par menu déroulant ou par un système de cubes, analogue à ce qui se fait couramment, cf. par exemple le système de l'Office Fédéral de la Statistique pour les frontaliers (STAF). Sur son écran, l'utilisateur choisirait les variables géographiques et structurelles désirées et le système fournirait pour le territoire sélectionné (la brique de base étant la commune) les données souhaitées. Ainsi pour deux communes comparables (Haguenau et Rastatt par exemple), on disposerait immédiatement de données par âge et sexe, sur les actifs au lieu de résidence **et** d'emploi (lieu de travail), avec indication du lieu de résidence et de travail tant pour les navetteurs internes que pour les frontaliers.... Autant de résultats qu'il est très difficile d'obtenir actuellement.

⁷ Voici les liens correspondant aux questionnaires des recensements dans les trois pays :

Pour la Suisse :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/vz/fragebogen.html

Pour l'Allemagne :

https://www.zensus2011.de/SharedDocs/Downloads/DE/Fragebogen/Fragebogen_Haushaltebefragung.pdf?blob=publicationFile&v=13

Pour la France :

http://www.insee.fr/fr/methodes/sources/pdf/questionnaire_RP_bulletin_individuel.pdf

http://www.insee.fr/fr/methodes/sources/pdf/questionnaire_RP_feuille_logement.pdf

Entre autres avantages, une telle initiative stimulerait les échanges entre spécialistes qui devraient trouver des solutions concrètes aux questions liées aux différences de nomenclature par exemple. Les sommes nécessaires au financement d'une telle initiative, coordonnée par la Conférence du Rhin Supérieur, seraient peu importantes et l'initiative ne pourrait que trouver un accueil favorable des responsables européens de la coopération transfrontalière.

Annexe 2

Une base de données communale pour le Rhin supérieur

Aujourd'hui, la France et la Suisse proposent sur leur site de la statistique officielle des données communales par sexe et par sexe. L'Allemagne propose seulement une base pour des classes d'âge⁸ (5 groupes). L'harmonisation est donc possible, mais sur un socle étroit puisque l'on ne peut pas construire de pyramide d'âge. La « brique » statistique est la commune.

On accède plus ou moins aisément aux fichiers mis en ligne, fichiers qui affectent à chaque commune une série de codes faisant correspondre une série de zones (territoires administratifs et zonages d'études). La même démarche peut être appliquée dès à présent à d'autres variables dont on pourra établir une liste.

Repérage de la commune.

En *France* on dispose dans les bases mises en ligne au moins du nom de la commune et d'un code à 5 chiffres, concaténation du département et de la commune⁹. On dispose par ailleurs de tables de correspondance, pour le canton, la zone d'emploi, l'unité urbaine, l'aire urbaine, établissements de coopération intercommunale (EPCI)..., ce qui rend aisé l'agrégation des données.

En *Suisse*, le code-commune à 4 chiffres et le nom sont concaténés. Les totaux par canton sont associés aux données téléchargeables. Comme en France, il faut télécharger un autre fichier d'appartenance pour avoir accès à l'appartenance de chaque commune à une dizaine de regroupements territoriaux (zones urbaines, de montagne, etc),

En *Allemagne* la base proposée donne un numéro de code à 13 chiffres qui se décompose ainsi. Sur l'exemple de Kehl 0831701410141

- 08 pour le *Land* (Bade-Wurtemberg)
- 3 pour le *Regierungsbezirk* (Freiburg-im-Breisgau)
- 17 pour le *Kreis* (Ortenau)
- 141 pour la *Verwaltungsgemeinschaft* (VWG : communauté de communes)
- 141 pour la *Gemeinde* (Commune de Kehl)

Très souvent la VWG correspond à la Gemeinde.

Une base trinationale peut donc être composée qui comprend 11339 communes pour l'Allemagne le RS), 36571 pour la France métropolitaine et 2404 pour la Suisse.

⁸ Il est probable que l'on disposera prochainement, si ce n'est déjà le cas, à des données plus détaillées.

⁹ Sixième au dixième chiffres du n° de sécurité sociale – ex : 67482 pour Strasbourg

Le repérage du Rhin supérieur

Côté français, l'Alsace seule est incluse dans le territoire. Il n'y a donc pas de problème pour l'obtention des données communales (les bases régionales sont encore beaucoup plus riches).

Côté suisse, le territoire du Rhin supérieur comprend cinq cantons (Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Argovie, Jura et Soleure). Comme pour la France, la richesse statistique est potentiellement très riche du fait tant la Région que le Canton sont des entités administratives fortes. En revanche la partie allemande est plus délicate à appréhender car le territoire du RS est formé de de Kreise (parfois de quelques parties de Kreise, les VWG).

Pour aller plus loin :

C'est une chose que de disposer de données chiffrées, c'en est une autre que d'apprendre à l'utiliser de façon rationnelle. Au plan de l'ensemble du RS (total et par pays), il n'y aura pas de problème particulier si les définitions des variables sont identiques ou très proches. En revanche pour les analyses territoriales (notamment les métropoles), des difficultés propres aux découpages vont se poser puisque ceux-ci n'ont pas la même fonction d'un pays à l'autre. A quoi faire correspondre les Kreise, les Cantons suisses, les zones d'emploi françaises, etc ? Faudra-t-il composer des ensembles territoriaux qui rassembleront des communes de façon spécifique, en fonction de la problématique du moment ?